

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 03652

Numéro SIREN : 813 077 203

Nom ou dénomination : 2B COACHING

Ce dépôt a été enregistré le 04/09/2018 sous le numéro de dépôt 15675

n° de
dépôt

15675



n° de
gestion

2B COACHING

Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000,00 Euros

Siège social : 18 AVENUE DES CHARMILLES
78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE

R.C.S : 813 077 203

04 SEP. 2018

Quinty.

n° de
chrono

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2017

Le 30/06/2017,
à 17 H 00,

Les associés de la société **2B COACHING**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Bruno BREMOND, préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Président ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 et quitus à l'organe dirigeant ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs à donner.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Président.

Le Président ouvre la discussion.

BB fb

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2016** faisant ressortir **un bénéfice de 1 084,80** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **1 084,80** Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 55 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 1 029,80 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre du premier exercice social.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

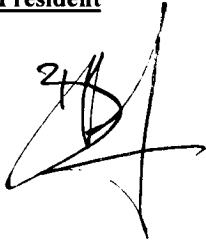
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

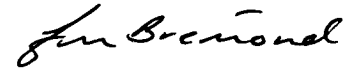
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Les associés

A handwritten signature in black ink that reads "Jean Brunon" in a cursive script.

2B COACHING

S.A.S. au capital de 5 000,00 Euros

Siège social : 18 AVENUE DES CHARMILLES

78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE

R.C.S : 813 077 203

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **32 200,00** Euros.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **30 786,31** Euros pour l'exercice.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **30 550,53** Euros au 31/12/2016.
- Les impôts et taxes ressortent à **153,00** Euros au 31/12/2016.
- Les salaires et traitements ressortent à **0** Euros au 31/12/2016, et les charges sociales correspondantes à **0** Euros au 31/12/2016.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **0** Euros au 31/12/2016.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-139,29** Euros.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **0** Euros au 31/12/2016.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **1 084,80** Euros contre un bénéfice de **0** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Sur l'exercice 2017 la Société devrait :

- Trouver de nouveaux clients afin d'accroître son chiffre d'affaires

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice clos le **31/12/2016** fait ressortir un **bénéfice de 1 084,80** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 55,00 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 1 029,80 Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

S'agissant du premier exercice social, aucune distribution de dividendes n'a été opérée par la société.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Le Président





2B COACHING SAS

PRESENTATION DES COMPTES (PROJET)

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

2B Coaching

18 avenue des Charmilles

78700 Conflans Sainte

Honorine

France

Mob. : +33 6 13 83 00 45



SAS au capital de 5000 €

Siret 813 077 203 00012 - APE 7022Z

RCS 813 077 203 R.C.S. Versailles

2B COACHING SAS

Présentation des comptes annuels

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

PROJET

Montesson, le 31 mai 2016

Au terme de nos travaux, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint la présentation de la situation financière de la société 2B COACHING SAS arrêtée au 31 décembre 2016 pour son premier exercice d'une période de 16 mois.

Ces états financiers ne constituent pas des comptes annuels et sont présentés en version non audité et sujet à modification au terme des travaux de révision annuelle des comptes. Ils ont été établis en considérant les principes comptables applicables en France dans le cadre de l'établissement de comptes sociaux, selon le principe général de continuité d'exploitation.

Les informations / estimations portées à notre connaissance par le management de la société ne conduisent pas à ce jour à remettre en question l'application du principe de continuité d'exploitation.

Le présent rapport comprend une présentation chiffrée de la situation financière de la société, une liste de points relevés significatifs, non exhaustifs ainsi qu'une liste indicative de documents/informations non obtenus pouvant conduire à des ajustements sur les valeurs présentées.

Le projet des comptes revus fait apparaître les valeurs suivantes au 31 décembre 2016 :

Total du Bilan	12561 Euros
Résultat	1085 Euros

Le résultat provisoire est présenté avant résolution des points relevés et des points en suspens listés en fin de ce rapport.

Auditeur C. Jume
2B

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

22/08/18

Rubriques	Montant Brut	Amortissements	31/12/2016	27/08/2015
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	12 561		12 561	
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	12 561		12 561	
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	12 561		12 561	

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>27/08/2015</i>
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000)	5 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau		
RESULTAT DEL'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 085	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	6 085	
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	365	
Dettes fiscales et sociales	391	
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 719	
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	6 476	
Écarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	12 561	

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>27/08/2015</i>
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	32 200		32 200	
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	32 200		32 200	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits			1	
PRODUITS D'EXPLOITATION			32 201	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
MARGE BRUTE			32 201	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			100%	#DIV/0!
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			30 551	
Impôts, taxes et versements assimilés			153	
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			83	
CHARGES D'EXPLOITATION			30 786	

RESULTAT D'EXPLOITATION		1 415
OPERATIONS EN COMMUN		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	139	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES		139
RESULTAT FINANCIER		(139)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 276

RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS

1 276

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>27/08/2015</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	191	
TOTAL DES PRODUITS	32 201	
TOTAL DES CHARGES	31 117	
BENEFICE OU PERTE	1 085	

Détail des postes du compte de résultat

31/12/2016	
Durée de l'exercice	16
Chiffre d'affaires	32 200
Achats inclus dans la marge	-
MARGE COMMERCIALE	32 200
Charges de personnel inclus dans la marge	-
Production	-
MARGE NETTE	32 200
%Marge nette	100%
<i>Eau Energies carburants</i>	-
Entretien, petit équipement, fourn.admin.	2 243
Sous traitance générale	-
locations et crédits baux, charges loc.	86
Entretien et réparations	-
Assurances	-
Etudes et recherches	-
Documentation, colloques, divers	20
Personnel intérimaire	-
Honoraires et commissions	4 165
Publicité, publications, relations publiques	216
Transports	-
Déplacement, mission et réception	23 001
Frais postaux et télécom.	213
Services bancaires, autres charges externes	607
Sous total - charges externes	30 551
Impôts et taxes	153
Salaires (hors marge)	-
Charges sociales (hors marge)	-
Rémunération dirigeant	-
Charges sociales dirigeant	-
taux de charges	
EBITDA	1 496

Commentaires sur le compte de résultat

Le chiffre d'affaires dégagé au cours de l'exercice s'élève à 32.2 K€ pour un exercice d'une durée de 16 mois. Les charges d'exploitation essentiellement constituées de frais de déplacements, réception et frais de gestion de la société s'élèvent à 30.5 K€. En conséquence, la société dégage pour son premier exercice un résultat de 1 085€ après prise en compte d'un impôt sur les sociétés de 191 €.

Imposition du résultat

Au regard de l'activité constatée, le résultat de la société fait l'objet d'une imposition au taux réduit de 15% sur l'exercice. Dans ce contexte, nous n'avons pas de recommandation supplémentaire à formuler sur le résultat excepté qu'il conviendrait de s'assurer que celui-ci tient bien compte de toutes les opérations démarrées et réalisées au cours de l'exercice. Si des projets / prestations réalisées partiellement en 2016 venaient à être facturés en 2017, il conviendrait de nous le signaler pour que nous puissions intégrer cette part de résultat dans la période de l'exercice. Au regard de la durée de 16 mois de l'exercice, la société bénéficie pour l'exercice 2016 d'un plafond de 50 827 € au taux réduit.

Documentation des dépenses d'exploitation

Comme évoqué lors des échanges avec notre équipe, il conviendra de pouvoir justifier l'objet et la justification des dépenses engagées par la société au regard des missions réalisées au cours de l'exercice ou en lien avec des développements d'activité futures (frais de développement, de pré exploitation ou de prospection).

Dans tous les cas, il conviendra de s'assurer que toutes les dépenses constatées dans le résultat peuvent bien être justifiées par des pièces confirmant la date de la dépense, sa nature, son montant et l'identité précise des bénéficiaires (restaurant, hébergement, transport).

Une attention particulière devra être portée pour disposer, en cas de demande de toute administration, des justificatifs des dépenses de frais réglés directement par internet. Nous vous rappelons que depuis le 1^{er} janvier 2017, la justification par copie Pdf de facture est acceptée par l'administration fiscale.

Nous insistons sur la nécessité de justification de l'ensemble des dépenses et précisons qu'en cas de défaut, si la société fait l'objet d'une procédure de vérification de comptabilité, la dépense pourrait être retirée du calcul du résultat de la société et considérée comme une forme de rémunération de sa direction.

Nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.
